

Rapport d'évaluation

Plan d'action EDF (ELECTRICITE DE FRANCE)



Mai 2023

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise EDF dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

EDF			
Date d'adhésion au programme	10/03/2020	Date d'engagement dans le programme	27/03/2020
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	3 ans (2020-2023)		

Date de transmission du rapport de suivi	30/09/2022
Plan d'action évalué	1 ^{er} plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	04/2020- 09/2022
Date de publication du rapport d'évaluation	Mai 2023

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

I. SYNTHÈSE.....	4
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.2 Cadre mis en place et description des actions.....	4
I.3 Synthèse de l'évaluation.....	6
I.3.1 Résultats de l'analyse.....	6
I.3.2 Conclusion évaluative.....	6
II. RECOMMANDATIONS	8
III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS	9

I. SYNTHÈSE

I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

Organisation et zone géographique	Entreprise publique française, EDF est responsable de la production, du transport, de la distribution et de la vente d'électricité en France. Elle est également présente dans de nombreux pays à travers le monde.
Secteurs d'activité	EDF se définit comme un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Les entités concernées sont identifiées pour chaque action.
Chiffre d'affaires	84.5 milliards d'euros (2021)
Nombre d'employés	164 000
Site web de l'entreprise	https://www.edf.fr/

I.2 Cadre mis en place et description des actions

Périmètre du plan d'action	Il implique à présent toutes les activités du Groupe en France (production d'électricité - nucléaire, thermique classique, hydraulique, éolien, solaire, biomasse - et éclairage public) à l'exclusion des activités en monopole menées par des filiales en totale indépendance de gestion (RTE et Enedis). Certaines actions concernent des métiers en particulier. Le périmètre d'action est précisé dans chaque action.		
Durée prévue pour la mise en œuvre	3 ans		
Nombre d'actions cœur de métier	9	Nombre d'actions complémentaires	8

Actions cœur de métier	1	Dans le cadre d'une démarche de sobriété foncière, suivre, pour à terme limiter, le niveau d'imperméabilisation des sols lors de la reconversion des anciens sites thermiques continentaux
	2	Abandonner tous les produits phytosanitaires d'ici 2022 pour tous les espaces, non sensibles aux questions de sûreté et de sécurité, des sites industriels continentaux
	3	Lancer des recherches pour définir les niveaux d'éclairages adéquats en fonction de la faune présente afin de limiter ou supprimer l'impact sur le milieu naturel de l'éclairage artificiel
	4	Intensifier la lutte contre les espèces exotiques envahissantes sur le foncier d'EDF en Corse et territoires ultramarins
	5	Étendre l'utilisation de semences et plantes locales à toutes les opérations de végétalisation, renaturation ou restauration

	6	Intégrer des mesures favorables à la biodiversité dans 80 % des conventions d'occupation par des tiers du foncier concédé par l'Etat à EDF passées en 2022
	7	Réaliser des actions concrètes en faveur de la biodiversité avec des partenaires locaux autour de 4 installations nucléaires situées le long du Rhône
	8	Produire de l'électricité bas carbone en ligne avec l'ambition 1,5°C
	9	Disposer d'un Plan de Gestion environnemental sur 100% des parcs photovoltaïques présentant un enjeu biodiversité avec suivi annuel

Actions complémentaires	1	Poursuivre le programme de recherche, doté jusqu'en 2021 d'un budget de 21 M€, sur la réduction des impacts sur la biodiversité des ouvrages de production centralisés
	2	Diffuser des outils de connaissances et d'aide à la décision sur les enjeux écologiques d'un site à l'horizon 2023
	3	Valoriser les données de surveillance collectées par EDF pour comprendre l'influence de la température de l'eau sur les organismes aquatiques
	4	Utilisation des points hauts d'EDF pour l'installation de dispositifs d'acquisition de données sur la biodiversité, à des fins de connaissance
	5	Récolter des données environnementales sur 30 ans sur le détroit du Pas-de-Calais
	6	Gouvernance environnementale et instrumentations innovantes pour le projet de reconfiguration du barrage de Poutès en vue de la restauration de la continuité écologique d'ici 2021
	7	Mettre en place un programme de sensibilisation et de formation aux enjeux de la biodiversité spécifiques à chaque métier et entité de l'entreprise d'ici 2022
	8	Sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité dans le cadre de la Fête de la Nature

Observations

L'action complémentaire 6 nous semble pouvoir relever des actions cœur de métier en tant que contribution à la réduction des pressions sur la biodiversité d'EDF.

Le plan d'action et son rapport de suivi sont joints à ce rapport.

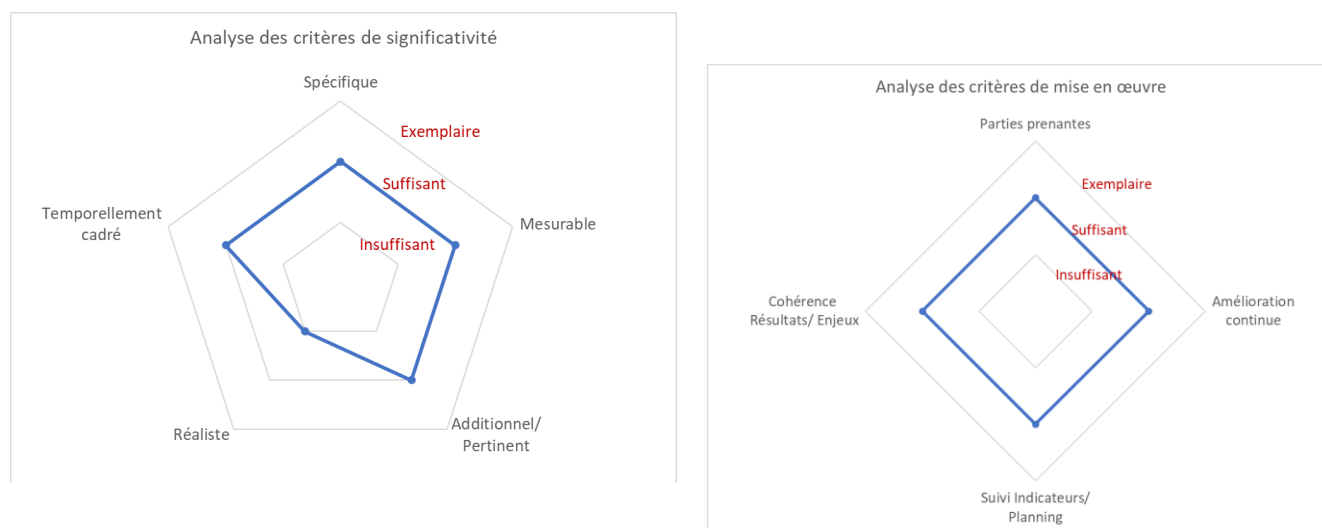
I.3 Synthèse de l'évaluation

I.3.1 Résultats de l'analyse

A l'issue de l'évaluation du plan d'action d'EDF, l'entreprise se voit attribuer le niveau de reconnaissance « **En progrès** » (niveau 1).

Les 9 critères d'évaluation sont détaillés dans la partie II de ce présent rapport.

Niveau de reconnaissance : « en progrès » (Niveau 1)



Les points forts

- Le plan d'action permet de traiter les 5 pressions d'EDF sur la biodiversité.
- Bonne qualité du diagnostic initial et correcte identification des pressions exercées et impacts d'EDF sur la biodiversité.

Les points faibles

- Aucune action vis-à-vis des **clients** alors qu'ils constituent un levier important (39 millions de clients – particuliers, entreprises, collectivités, etc.) pour la protection de la biodiversité alors que l'entreprise dispose de moyens privilégiés de les mobiliser.
- Aucune action de **re-questionnement de la chaîne de valeur** d'EDF alors que l'envergure et la diversité des activités d'EDF sont autant de leviers de modération des pressions sur la biodiversité (alternatives de production, de transports et distribution).

I.3.2 Conclusion évaluative

Niveau global de reconnaissance : **en progrès (Niveau 1)**

Le plan d'action volontaire d'EDF répond de manière satisfaisante à l'ensemble des critères d'évaluation du programme Entreprises engagées pour la nature. Il est bien spécifique aux enjeux biodiversité de l'entreprise, correctement structuré et bénéficie d'un pilotage adéquat. A souligner, l'implication des parties prenantes notamment celles externes et la direction de l'entreprise.

Néanmoins, EDF fait partie des grandes entreprises avec une implication ancienne vis-à-vis de la protection de la biodiversité. Le plan d'action proposé n'apparaît donc pas à la hauteur de son expérience, des moyens d'ingénierie capitalisés pour lui permettre d'être aujourd'hui un leader exemplaire d'engagement pour la nature. En effet, nombre d'actions sont aujourd'hui partagées par de nombreux aménageurs d'infrastructures notamment linéaires (abandon des phytosanitaires, pollution lumineuse, lutte contre les espèces exotiques envahissantes...).

EDF se distinguerait en se réinvestissant de manière innovante sur des enjeux émergents qui pourraient améliorer ses pratiques et bénéficier à de nombreux acteurs d'aménagement/équipement du territoire. Il pourrait dès lors être moteur pour tirer vers le haut les standards d'intervention.

II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

- L'action de production d'électricité bas carbone mesure un résultat sur la biodiversité : il serait intéressant de le décliner par chaque direction pour en faciliter l'appropriation et le relai opérationnel.
- Les processus de reporting annuels sont mobilisateurs mais sont intégrés au niveau de la Direction des finances ; la place de chaque direction mériterait d'être précisés et sans doute accrue.
- La présence de référents biodiversité dans chaque entité est intéressante pour relayer les actions ; leur rôle mériterait d'être davantage précisé.
- La mobilisation des 100 000 collaborateurs d'EDF à tous les niveaux de décision semble un point clef pour la réussite des actions. Des moyens importants sont à prévoir.
- La sensibilisation des clients (particuliers, entreprises, collectivités, etc.) et leur accompagnement dans la sobriété énergétique au bénéfice de la biodiversité peuvent constituer d'importants relais.
- Déployer de manière beaucoup plus large et systématique un programme de renaturation des espaces aménagés/gérés directement et indirectement par EDF.
- Engager une démarche de sélection de bois issu de parcelles certifiées FSC dont les exigences sont plus importantes que la certification PEFC.

III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des relecteurs était en accord avec le niveau de reconnaissance attribué et les conclusions évaluatives.

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des relecteurs était accord avec les recommandations.